



PROTOCOLE SANITAIRE SAISON 2020-2021 Activités extérieures

Il revient à chacun de nous de respecter les gestes barrières. En cas de doute (fièvre, toux, symptômes grippaux) ne pas venir au cours.

LE PORT DU MASQUE EST RECOMMANDÉ LORSQUE LA DISTANCIATION SOCIALE N'EST PAS POSSIBLE

1/ **Le covoiturage est à éviter**, si plusieurs personnes se trouvent dans la même voiture le port du masque est recommandé.

2/ **Avant le début du cours on se lave les mains** avec du gel hydroalcoolique personnel.

3/ **On ne s'embrasse pas**, on ne se sert pas la main, on respecte les distances.

4/ **Le matériel utilisé est à usage personnel**, il est apporté par l'adhérent et remporté à la fin du cours, il ne doit en aucun cas être prêté ou échangé lors de la séance.

5/ **Au début de la séance, on se signale à l'animateur qui note les présents.**

6/ **Pendant le cours les distances sont respectées**, pas de contacts physiques.

7/ **A la fin de la séance, on remet son masque, on remporte son matériel.**

Le respect de ces règles simples est la garantie de notre sécurité sanitaire à tous. Ces règles peuvent évoluer en fonction des consignes gouvernementales

L'association donne le pouvoir aux animateurs et professeurs de refuser un participant qui ne respecterait pas ces mesures et mettrait en danger les autres.

La Présidente
Anne MAINAUD